

4.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

PÊCHE

NATIONALE

A

BLANKENBERGE.

*Par R. J.
O'Donnell
de Geldwin
Louvain*



A BRUGES,

De l'Imprimerie de JOSEPH VAN PRAET, Imprimeur
de la Ville & du Territoire du Franc de Bruges.

M. DCC. LXXX.





CONSIDÉRATIONS
SUR LA
PÊCHE NATIONALE
A
BLANKENBERGE.

LA Pêche de Blankenberge , la plus forte & la plus nombreuse que l'IMPERATRICE REINE a dans ses Etats belgiques, est, sans contredit, susceptible d'une notable amélioration, & même d'égaliser avec le tems celles des Nations voisines, si le Gouvernement-général des Pays-Bas Autrichiens lui accorde la protection dont elle a besoin & qu'elle mérite Elle est encore très-inférieure à ce qu'elle pourroit être, & la fera tant qu'elle devra pêcher avec des Barques sans quîle & sans tillac, avec lesquelles

A 2

les Pêcheurs ne ſauroient guère s'éloigner que de 10 à 12 lieues de la Côte, & par conféquent pas ſuivre le Poiffon en toute Saison, qui, en hiver, eſt à 50 lieues du Rivage.

Elle ne peut pas ſe ſervir des Bateaux à quille & couverts comme la Pêche d'Oſtende & de Nieuport, & comme celles d'Hollande, parce qu'elle n'a ni Port, ni Anſe, ni Baſſin pour mouiller au retour de la Pêche; ſes Barques ſans quille échouent ſur la Grève.

Malgré les efforts, génie & courage de ſes Matelots qui ſont les meilleurs Pêcheurs de toute la Côte, elle ne pourra pas vaincre les obſtacles, qui arrêtent ſes progrès, ſi longtems qu'elle ſera en défaut d'une retraite pour ſes Bateaux.

On examine depuis près de 20 ans, 1° ſ'il convient, ou pas, de permettre aux Habitans de Blankenberge, de conſtruire un Baſſin ſur le bord de la Mer pour y faire entrer les Bateaux Pêcheurs au retour de la Pêche. 2° Si cette Proposition n'eſt pas contraire aux Traités qui exiſtent entre l'IMPERATRICE REINE & les Puiffances voiſines. 3° Par qui la Dépense d'un

Ouvrage de cette nature, si on se détermine pour l'affirmative, devra être supportée, étant estimée à une somme assez considérable.

Entretiens les pauvres Pêcheurs crient à l'humanité, à la Justice, au bien public.

Il est dur pour ces Hommes, si précieux à l'Etat, de pêcher toujours avec des Barques, qui sont comme des sabots sur l'eau, exposés non seulement à la fureur des flots, mais aussi à toutes les injures du tems, vents, pluies, grêles, neiges, &c. qui remplissent la Barque d'eau, & en outre de perdre de tems en tems leurs Barques sur la Grève par les gros tems. Ils ne demandent donc qu'un Port de salut.

On ne peut sûrement pas accuser cette demande d'être importune ou injuste. Ils demandent ce que les autres ont, & ce qui ne peut nuire à personne. Les Pêcheurs d'Ostende & de Nieuport ont de bons Ports. Par quelle Politique équitable devroit-on leur refuser un Bassin de Mouillage & de Retraite? l'intérêt général de la Nation exige, que cette commodité soit accordée à la Pêche nationale aussi-bien

à Blankenberge qu'ailleurs: La Pêche est la seconde source des richesses d'un Pays.

Tout le monde ne la considère pas sous cette qualité, & la plupart des Hommes ne regardent la Mer que pour la beauté du Spectacle qu'elle présente aux yeux, sans fixer leur attention sur la nature & l'immensité des richesses qu'elle nous offre Il ne s'agit que d'y puiser. d'Ailleurs peu de Personnes instruites fréquentent les bords de la Mer; & si par hazard quelqu'un, qui est à même d'informer le Gouvernement, y vient, c'est momentanément, par plaisir, & non pour étudier les moyens d'exploiter ces Richesses.

On prétend que l'IMPERATRICE est disposée à présent à s'occuper de cet important objet, & de terminer la discussion par un Arrêt digne de Sa Haute Sageffe, puisqu'un terme de plus de dix-sept ans doit suffire pour examiner tout ce qui peut avoir relation à cette matière.

Mais comme le projet doit encore passer par plusieurs mains, avant qu'il parviendra à la connoissance person-

nelle de SA MAJESTE' ou de son Conseil, chez les uns parce qu'on a besoin de leur concours pour la dépense, & chez les autres parce que leur intérêt local pourroit peut-être sembler obstatif, un zèle patriotique, dépouillé de tout préjugé & intérêt personnel, nous a animé, en faveur des personnes qui désirent sincèrement de connoître la matière & d'être instruites du vrai, à développer dans un détail succinct les avantages qui résulteront de la construction d'un Bassin à Blankenberge; 1° pour la Pêche, & 2° pour l'écoulement des eaux du Pays, puisque le Bassin ne peut pas entretenir sa profondeur sans des Ecluses.

l'Augmentation du Commerce national viendra à la suite de l'accroissement de la Pêche, & les Particuliers spéculatifs trouveront de quoi placer leurs fonds, s'ils en ont qui sont stériles, dans les avances, que cet établissement demandera; car la construction d'une grande quantité de nouveaux Bateaux-Pêcheurs exigera une dépense que les Pêcheurs & les Armateurs ne pourront faire sans des emprunts.

l'Écoulement des Eaux du Pays procurera au Canton du Nord une grande salubrité de l'air, qui y est souvent mal-sain par la stagnation des eaux; rendra les chemins plus praticables, & laissera successivement faire une Culture, qui donnera toujours de bonnes Récoltes, ou de Moissons abondantes, car les eaux y retardent souvent le labour, l'ensemencement des terres, & conséquemment la maturité convenable aux Productions. Entrons en Matière.

La Pêche.

La Pêche de Blankenberge peut être étendue à toutes les Mers, voisines de l'Océan, à celle du Nord, de la Manche, d'Angleterre, d'Écosse, de Groënland, de Jutland, d'Hoïlande & même à l'embouchure de la Meuse; la situation de la Ville & la Rade, que les Marins estiment être la meilleure de toute la Côte, lui donnent toutes les facilités nécessaires pour pêcher partout avec succès, non seulement en proportion des besoins quotidiens des Pays-

Bas Autrichiens, où la Religion Catholique fait faire une grande consommation de Poisson, mais aussi pour en exporter à l'étranger, où les Pêches Hollandaises fournissent presque tout le poisson, quoique beaucoup plus éloignées.

La Ville de Blankenberge a des Chaussées qui communiquent avec l'intérieur du Pays par-tout, & qui vont même dans presque toutes les Provinces de la France, ce qui rend le transport lointain du Poisson fort aisé. Les Chasse-marées vont de Blankenberge à Paris en moins de deux fois vingt-quatre heures, en relayant 5 à 6 fois. Il y a du Poisson qui souffre un transport de cent lieues, tel que la Raie, la Sole, le Turbot, la Barbue, &c. surtout quand il sort vivant de la Mer, comme à Blankenberge, où la Pêche se fait avec des filets & non pas avec des hains ou hameçons, ce qui fait une différence notable dans la qualité du Poisson.

Il ne manque donc à la Pêche de Blankenberge qu'un petit Bassin à mouiller les Bateaux-Pêcheurs, avec des Ecluses proportionnées au volume d'eau qu'il faudra pour le corroder.

Les Pêches de Scheveling, Maerfluis, Helvoetsfluis, Dort, Rotterdam, la Brille, Schiedam, Dancknyse, &c. emploient plus de 6000 bateaux par an à la Pêche de la fraîche Marée, & plus de 500 à celle de la Morue & Harengs, qu'ils débitent en grande quantité dans les Pays-Bas & en France; elles concourent par-tout avec les Pêches nationales. La ville de Paris & autres ont leurs Chasse-marées à la Tête de Flandres & au Sas de Gand, comme à Blankenberge, pour fournir les Marchés aux jours maigres.

Celle de Blankenberge seroit bientôt en état d'égaliser ces Pêches, si elle pouvoit avoir de Bateaux à longue Quille, couverts, & avec des réservoirs pour purger le Poisson, avantage que les autres Pêches ont encore au-dessus de celle de Blankenberge.

Les Nations voisines excitent le zèle de leurs Pêcheurs par des prix & des récompenses, parce qu'elles savent que c'est un moyen efficace pour attirer chez eux des richesses considérables, en exportant le Poisson. La Ville de Blankenberge ne demande

qu'un regard favorable du Gouvernement, la Protection que l'on ne refuse jamais aux Entreprises qui promettent quelques avantages pour le Public, ou plutôt l'aveu de son Souverain, pour pouvoir creuser un Bassin de retraite au bord de la Mer, afin d'y réfugier ses Bateaux - Pêcheurs dans les tempêtes, mauvaises Saisons, Marées basses, en un mot, au retour de la Pêche, comme un moyen nécessaire à l'avancement de son trafic maritime.

On nous objectera peut-être, que sans Bassin ou Môle, la Pêche de Blankenberge est accrûe considérablement depuis l'An 1740, & qu'elle a augmenté le nombre de ses Barques de 25 à 73 en moins de 40 ans.

Cela est vrai, mais cela ne prouve rien, excepté le zèle, le courage & les efforts de ses Pêcheurs, qui sont, sans contredit, les meilleurs Marins qu'il y ait sur la Côte, & qui bravent les dangers avec une constance sans égale, pour procurer du pain à leurs Familles, car en hiver ils doivent vivre, comme les fourmis, des provisions faites en Eté.

La Pêche régulière chomme pendant huit mois de l'année, parce que leurs Barques ne sçauroient tenir la Mer dans les gros tems, faute de Quîle. Elles ne peuvent avoir de Quîle faute de Port, puisqu'elles doivent échouer sur la Grève, & elles y sèjournent pendant tout l'hiver faute d'abri.

Cependant c'est dans les mois d'hiver que la Pêche a le plus de débit, parce que le transport en est plus facile alors qu'en Eté à cause des chaleurs; & c'est dans ces mêmes mois que les Poissons s'éloignent le plus de la Côte, d'où rétulte que les Pêcheurs de Blankenberge pêchent le moins quand il y a le plus de débit & le plus de gain dans les Marchés.

On doit dire qu'ils ne pêchent régulièrement que pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre: s'ils font quelques petites courses en Mer dans les huit autres mois lorsque la Mer paroît être calme & le tems favorable, ils reviennent ordinairement deux fois sur trois sans aucune capture, soit à cause que le Poisson est trop éloigné, ou parce que l'air menace une tempête, avant qu'ils peuvent achever la

position de leurs filets ; ces petits voyages , donnés au hazard , ne peuvent entrer en ligne de compte sur leur Pêche.

On peut affirmer avec vérité , que la Pêche de Blankenberge , montée de 73 Barques , est parvenue au plus haut période où elle sçauroit atteindre , sans un Bassin de Mouillage , parce que les Barques occupent déjà tant de terrain sur la Grève , que les plus éloignées ont leur étal à près d'une demi-lieue de la Ville , car elles doivent laisser un certain interstice entre elles , pour ne pas se heurter & s'endommager quand il survient un orage & tempête , contre lesquelles les cables & les an cres ne les rassurent pas toujours. Cette distance a beaucoup d'inconvéniens , tant pour le Pêcheur que pour le Poisson : le Pêcheur , qui a été deux ou trois jours en Mer , exposé à la pluie , ayant ses vétémens mouillés , doit aller en Ville pour les chauffer , pour changer de linge , pour prendre quelques nouveaux alimens & pour avoir de filers de rechange , afin de retourner en Mer à la même Marée ; or ces longues allées & venues sont

rudes pour lui , chargé d'habits mouillés , ou de gros filets , & lui font perdre un tems précieux.

La Femme & la Famille portent pendant ce tems - là le Poisson en ville , dans des hottes d'osier , pour l'exposer en vente sur le parvis de leur Maison. Si la Pêche a été un peu abondante , elles doivent faire plusieurs voyages , en montant & descendant chaque fois les Dunes avec leur fardeau (travail qui peut être comparé à celui des esclaves sur les Côtes de la Barbarie) & si elles n'arrivent pas à propos , le Poisson perd beaucoup dans son prix , car les Facteurs & Chasse - marées s'empressent d'acheter les premiers arrivés , afin de pouvoir partir & arriver aussi les premiers aux Marchés de leur destination ; les Barques arrivent à peu près ensemble , & ainsi ceux qui abordent le plus près de la Ville , ont un grand avantage sur les autres ; le Poisson & le Pêcheur perdent donc par l'éloignement de la Ville , le Poisson par la diminution de sa valeur , en quoi une demi - heure de retard fait un objet , & le Pêcheur par la perte que fait

sa Famille du tems qu'elle emploie au transport du Poisson; car la Femme a plus d'une occupation entièrement relative & nécessaire à la Pêche.

C'est elle qui lasse les filets, qui les raccommode, qui les entretient, qui les fait sécher au retour de la Pêche, afin qu'ils ne pourriroient pas, & c'est en un mot elle qui fait tous les travaux que le Pêcheur ne peut faire lui-même. Il se ruineroit s'il devoit s'en occuper, ou les faire faire par des mains étrangères, car les filets souffrent beaucoup de dommages dans les gros tems; on doit souvent y mettre de nouveaux morceaux, les tanner & les ajuster, pour qu'ils soient toujours prêts; c'est pour cela que le Pêcheur s'empresse de s'associer, dès sa tendre jeunesse, une Compagne, qui partage les travaux avec lui.

Il n'y a pas d'Etat où le concours des travaux de la Femme soit plus indispensablement nécessaire qu'à celui du Pêcheur, car s'il fait livrer les filets par quelqu'un d'autre, il faut qu'il lui cède une part dans le bénéfice, mais si la Femme les lasse avec sa Famille, il gagne cette part, & ainsi il est de

son intérêt d'avoir une nombreuse Famille, qui l'aide dans sa profession, dans laquelle il y a même de travaux, qui sont à la portée des enfans, qui deviennent utiles presqu'en naissant. Tout Pêcheur se marie pour cela de bonne heure, & fonde sa richesse sur une Famille nombreuse; c'est le contraire de plusieurs autres Etats, où l'on craint la fécondité de la Femme.

Quand la Pêche de Blankenberge aura un Bassin à mouiller, comme les autres Pêches, tous ces inconvéniens, qui sont autant d'entraves & obstacles à ses progrès, seront levés. Ils pourront faire bâtir de Bateaux à longue Quille, couverts, & avec des Réservoirs. Ils pourront pêcher pendant toute l'année, ils pourront poursuivre le Poisson . tout éloigné qu'il puisse être; il s'éloigne guère que de cinquante lieues de la Côte. Et les courses ne se borneront plus, comme à présent, à une distance de 10 à 12 lieues. Les Femmes ne seront plus dans le cas d'aller chercher le Poisson au Rivage, monter & descendre continuellement les Dunes, & perdre un tems qui est précieux à leurs autres occupations

occupations que la Pêche exige d'elles. Elles auront alors les Bateaux & le Poisson presqu'à leur porte, sur un Quai où tous les Pêcheurs auront une égale facilité pour la Vente. Toute rivalité & de couragement cesseront par-là.

Plusieurs de leurs Barques, & entre autres les pinques pourront de plus servir à la Pêche de la Morue, des Maquereaux, Harengs, Sardine, Saumon, &c. qui se conservent dans le sel, se séchent & se marinent; Pêche qui a été tentée jusqu'ici inutilement, du moins pas avec peu de succès par les Pêcheurs d'Ostende & de Nieuport. Cette Pêche est cependant très-importante par la grande consommation qui s'en fait, & est un objet considérable de Commerce, vis-à-vis de l'Etranger, qui n'a ni le sel, ni la manière de saler, comme on peut l'avoir dans les Pays-Bas Autrichiens, où le sel est porté à un point de force qu'il égale celui des Rafineries d'Hollande. Cette Pêche occupe infiniment de bras, pour saler, trier, vider, paqueter & arranger le Poisson dans les barils, comme aussi pour faire les barils nécessaires au transport : elle dure depuis

B

la fin de Juin jusqu'à la fin de Novembre, & se fait principalement sur la Côte d'Angleterre, sçavoir, depuis la St. Jean jusqu'à la St. Jacques du côté d'Hisbas & Yarmouth, & depuis l'exaltation de la Croix jusqu'à la Ste. Catherine à Diepwater, où toutes les Nations peuvent pêcher. Les Matelots de la Pêche de Blankenberge sçavent pêcher, distinguer le Poisson, jeter le mauvais & rapporter le bon; & s'ils ne sçavent pas le saler, ils ne tarderont peut-être pas longtems d'avoir le secret de leur Compatriote Guillaume Beukels, natif de Biervliet, qui l'inventa en Flandres l'An 1400, car dans ce tems-là les villes de l'Ecluse & de Bruges, l'une étant le Port de l'autre, furent les deux principales places où l'on fit le Commerce de hareng avec les étrangers.

Certain Mémoire, fait en 1763, evalue la somme, que la France dépense en Poisson à Blankenberge, à quatre cens mille livres; mais nous pouvons assurer, d'après des Relevés, assez exacts, que la France achete à Blankenberge à présent pour plus d'un demi million de livres de France.

Si avec 73 Barques - pêcheuses elle a pu fournir tant de Poisson à la France, outre celui qu'elle fournit aux Marchés de Bruges, Gand, Courtrai, Ypres, Ath, Mons & Bruxelles, combien plus ne pourra-t-elle pas en fournir aux Marchés, tant dans l'intérieur du pays, que chez l'étranger, lorsqu'elle aura, au moyen d'un bon Bassin, 200 ou 250 Bateaux-pêcheurs, propres à faire toutes les Pêches que font ses Voisins? Sa Situation & les chaussées de communication la mettroient à même de fournir du Poisson frais à trente villes & bourgs au moins, dont le besoin, supposé seulement à 100 paniers par semaine l'une portant l'autre, donneroit un débit de 152000 paniers par An, car la Mer est inépuisable. Le besoin est fourni à présent par des Pêches étrangères, ou ces villes manquent aux jours maigres du Poisson nécessaire, & alors les habitans se nourrissent d'alimens beaucoup moins sains. La France seule tire pour plus de quatorze cens mille livres de Poisson salé d'Hollande pendant l'année.

La Pêche de Blankenberge peut se flatter d'avoir en France la préférence

dans le débit de sa fraîche Marée sur toute autre Pêche ; sa réputation la met en avant , dès qu'elle paroît aux halles de Poisson , à Paris , il suffit qu'elle vienne de Blankenberge pour être achetée par préférence. Le Poisson salé s'y acquerra bientôt la même réputation.

Deux cens cinquante Bateaux-pêcheurs , calculés à cinq hommes par Bateau , occuperont utilement douze cens Matelots , dont il n'est pas difficile de tirer parti pour plusieurs autres usages importans ; mais entretens ils augmenteront considérablement les familles qui peupleront la ville de Blankenberge ; ces familles feront de la consommation , payeront les droits y imposés , & produiront un nouveau Revenu à l'Etat & à l'IMPERATRICE.

Si l'on mesure , comme on le doit , le degré de considération que mérite un Membre du Corps politique par son utilité , ou par sa nécessité , on ne peut qu'être surpris de voir que la Pêche de Blankenberge a été si longtems sans protection , sans faveur , & particulièrement que la proposition d'y faire un Bassin , pour mouiller les Bateaux-

pêcheurs, a restée si longtems sous l'examen.

l'Etat n'est heureux & florissant, que quand il est indépendant de l'étranger, du moins pour ses alimens. Si son sol & ses productions lui suffisent, il en est indépendant & heureux, & s'il a du superflu pour fournir à ses voisins, il devient riche, parce qu'il attire chez lui les richesses des autres Nations qui manquent du nécessaire.

La Hollande, considérant son Origine, ne néglige pas sa Pêche, qui date, selon l'opinion commune, de l'An 1163. Elle connoît trop tous les avantages que l'on peut en tirer, & qu'elle en a tirés, puisque c'est par la Pêche qu'elle a commencé son Etat, qu'elle est si considérablement accrûe, & que d'une petite Nation, elle est devenue une Puissance formidable : ses seuls besoins n'ont point fait la même de ses travaux. Elle a fourni les autres Nations, & les richesses qu'elle en a tirées en retour, l'ont mis en état d'entreprendre d'autres branches de Commerce, qui l'ont enfin enrichie, & fait monter au point de Puissance où on la voit aujourd'hui.

Nous ne croyons pas, que les politiques voudroient nous opposer les Traités, que subsistent entre la Maison d'Autriche & la République d'Hollande, puisque nous ne trouvons pas, dans aucun Code des Traités, un Article qui dit " que l'on ne fera aucun
 „ Port ou Canal navigable dans les
 „ Pays-Bas Catholiques; „ mais nous trouvons que le Traité de Munster de l'An 1648, Art. LVIII, statue seulement " qu'on ne pourra faire
 „ aucuns nouveaux Forts dans les
 „ Pays - Bas, ni de l'un ni de l'autre
 „ côté; aussi qu'on ne pourra creuser
 „ nouveaux Canaux, ni Fossés,
 „ par lesquels on pourroit repousser
 „ ou détourner l'un ou l'autre Pays. „

Cette stipulation ne comprend pas le cas présent, ni n'empêche pas que l'on creuse un Bassin au bord de la Mer pour mettre des Bateaux-pêcheurs à l'abri des tempêtes, qui sont autrement exposés à s'entre-choquer & périr sur la Grève même.

Il ne s'agit d'aucun nouveau Canal, qui communiqueroit avec l'intérieur du pays, ni d'aucun nouveau fossé, qui pourroit repousser ou détourner (appa-

remment les eaux, ou la Domination) de l'un ou de l'autre Pays.

l'Objection seroit donc frivole, sans principe & hors du sens des Traités, mais on nous objectera peut-être, que l'accroissement de la Pêche nationale, à Blankenberge, pourroit nuire au progrès des Pêches d'Ostende & de Nieuport, protégées par le Gouvernement.

Nous y répondons uniment, que cette crainte est plutôt une velléité, qui ne peut pas se réaliser, qu'une difficulté réelle qui devrait tenir les Pêcheurs de Blankenberge dans les entraves, où ils sont & seront tant qu'ils n'auront pas un Bassin; 1^o parce que l'expérience prouve avec évidence, que malgré tous les avantages & protections que l'on accorde aux Pêches de Nieuport & d'Ostende, qui ensemble n'ont que 49 Bateaux-pêcheurs, sçavoir, Ostende 22, & Nieuport 27; elles ne sont pas en état de fournir les Pays-bas de tout le Poisson, frais ou salé, dont ils ont besoin, pas même d'un huitième de la quantité nécessaire, & beaucoup moins d'en exporter vers l'étranger; 2^a parce que la Pêche de

la Morue n'y est pas établie ; & 3^e parce que celle de harengs n'y fait pas fortune. C'est un art particulier de sçavoir le saler ; mais l'émulation & la concurrence corrigeront peut-être les défauts. Les Matelots de ces Villes ont mille autres ressources & amorces. Ceux de Blankenberge n'ont pour leur subsistance morale que la seule Pêche , & ne connoissent que cette profession, comme s'il n'y avoit pas d'autres au monde. Ils tâcheront sans doute d'approcher leurs Salaisons , aussi près que possible , de celles de la Hollande.

Cependant en supposant que les Pêches de Nieuport & d'Ostende, restassent au point où elles en sont , sans faire de plus grands progrès , quel mal politique ou inconvénient sensible en résulteroit-il pour l'IMPERATRICE ou pour l'Etat ? Il doit leur être indifférent où les richesses nationales sont exploitées par leurs Sujets , dès que c'est dans leur Domination : la Mer est inépuisable dans l'un comme dans l'autre endroit.

Nous ne jugeons pas nécessaire de faire le Relevé des autres avantages graduels , qu'une Pêche florissante

procure au peuple des Cantons où elle existe, comme au Commerce, aux Manufactures, Arts & Métiers, & même à la Culture des terres & à la population. Tout le monde est à même de s'en former une idée & d'apprécier le bien qui tombe par cascade de classe en classe; chacun sçait qu'elle occupe un grand nombre de bras, tels que Charpentiers, Calfats, Poulieurs, Cordiers, Voiliers, Toiliers, Tanneurs, Forgerons, Cloutiers, Vanniers, Caqueuses, Paqueuses, Saleurs, Tonneillers, &c. & qu'elle emploie une quantité immense de goudron, de chanvre, de toile, de fer, de bois, de planches, de tan, &c. pour la construction des Bateaux.

Personne n'ignore que pour transporter le Poisson vers l'intérieur du pays & à l'étranger, on doit employer beaucoup d'hommes & de chevaux, qui font une grande consommation dans les Auberges de foin, paille, avoine & de toutes choses nécessaires à la nourriture des Voituriers.

Les productions des villages voisins y gagnent un prix plus haut, par le grand débit qu'elle leur procure dans ces différentes consommations.

Il part de Blankenberge, par année commune, 1400 voitures chargées de Marée fraîche.

Si 73 Barques, qui ne pêchent régulièrement que pendant quatre mois de l'année, peuvent fournir du Poisson pour charger 1400 Voitures, 200 Bateaux, pêchant dans toutes les saisons, amèneront du Poisson de quoi charger 10 à 12 mille Voitures par an.

Et comme un établissement si étendu ne pourra se faire sans des emprunts & avances d'argent pour la construction d'une certaine quantité de Bateaux-pêcheurs, chaque particulier y trouvera occasion de placer utilement ses fonds, soit par des prêts à intérêt, soit en prenant part aux armemens, comme on fait dans les autres pays, où la Pêche est encouragée.

Le Commerce national trouvera également son avantage à l'accroissement de la Pêche, puisque les fruits qu'elle donne, attireront d'un côté les richesses des autres Nations, & empêcheront de l'autre côté l'exportation de celles du pays. La balance du Commerce est toujours en faveur de l'Etat, qui exporte beaucoup de ses denrées,

productions & manufactures, & qui en reçoit peu de l'étranger. Les richesses introduites donneront ouverture à de nouvelles spéculations & les moyens d'entreprendre d'autres branches de commerce pour enrichir la Nation.

d'Ailleurs les Armateurs ne font pas vendre le Poisson pour leur compte dans les Provinces. Des Marchands-Maréeurs achètent la Marée au Port, pour la faire transporter dans les Pays, Villes & Bourgs, & dans les saisons du Poisson salé, ce sont les Négocians qui viennent l'acheter, & qui le font transporter, soit dans l'intérieur du pays, ou vers l'étranger.

Concluons cette première partie par son Résultat naturel, savoir, pour que la Pêche nationale puisse atteindre au point d'amélioration, dont elle est évidemment susceptible à Blankenberge, il faut qu'elle puisse y pêcher avec des Bateaux couverts, à longue Quille, & qui ont des Réservoirs, comme ceux des Nations voisines; & pour qu'elle puisse se servir de tels Bateaux, il faut que l'on permette à cette Ville, de faire construire un Bassin à mouiller le plus près de son enceinte que possible,

& à l'endroit où les Dunes sont les plus foibles; on doit y ajouter tous les encouragemens, protections & secours, que l'on sent bien qu'un pauvre répare des Pêcheurs aura besoin pour une entreprise si dispendieuse; la Nation entière partagera avec eux l'util, par les richesses que la Pêche rapportera de la Mer.

Le moyen proposé dans ce Prospectus, remplira bientôt l'attente. *Sic Labor terret, Merces invitât.*

L'Écoulement des Eaux du Pays.

On se plaint depuis nombre d'années, que les terres voisines de la ville de Blankenberge (nous entendons tout le terrain entre la Mer & le Canal de Bruges à Ostende, depuis la chaussée de Blankenberge à Bruges, jusqu'au Chenal du Port d'Ostende, qui comprend une distance de quatre lieues de longueur sur trois de largeur, & contient environ neuf mille Arpens ou Bonniers, vulgairement nommé le Canton du Nord) sont presque tous

les ans sous l'eau , que l'eau y séjourne toujours beaucoup trop longtems , & que les terres y sont par conséquent ensemencées trop tard pour avoir de bonnes Moiffons.

Il arrive même quelquefois, qu'après que les terres sont engraisfées, ensemencées & cultivées, il survient des débordemens qui emportent l'engrais & les semences, de manière que pour avoir quelque Récolte, le Colon est obligé de recommencer sa Culture à doubles frais.

La plûpart des terres sont de terres à Bleds ou d'excellentes Pâtures, dont le dégât est toujours très-considérable, vû la valeur de leurs productions.

Cet inconvénient grave & ruineux provient de ce que tout ce grand terrain n'a pas d'autres Ecluses de décharge, pour l'écoulement des eaux, que la petite Ecluse, nommée en Thiois, Speyen, à trois quarts de lieue de la ville de Bruges dans le Canal d'Ostende, qui n'a que huit pieds d'ouverture, & l'Ecluse nommée la Noordhée dans le Chenal du Port d'Ostende, à côté du Bastion au nord du Fort de Slykens, dont l'ouverture est de quinze pieds & trois quarts.

Outre les eaux du canton du Nord, une grande partie de celles du Midi, c'est-à-dire, des terres sur la Rive gauche du Canal d'Ostende, qui comprend environ trois mille bonniers, en passant par six aqueducs sous le Canal, viennent se décharger dans le Nord, & doivent s'écouler par les mêmes Ecluses, qui n'ont ensemble qu'une ouverture de vingt-trois pieds & trois quarts.

On sent facilement, que les eaux de la partie méridionale, beaucoup plus élevée que celle du Nord, l'emportent par leur prépondérance, & entrent continuellement dans le Nord, non en proportion de la décharge des Ecluses; mais en y augmentant considérablement le volume.

Il faut encore observer, que les six aqueducs, dont on vient de faire mention, ont ensemble une ouverture de cent vingt pieds quarrés, de sorte que l'entrée des eaux du midi est de six pieds & un quart plus large que la sortie, pour toutes les eaux prises en total. Il n'est pas possible que, dès que les pluies ou les neiges sont de quelque durée, tout le Canton septentrional ne

soit pas submergé pour longtems : outre cela la principale de ces deux Ecluses, la Noordhée, ne peut opérer que pendant les basses marées, qui tombent plus ou moins bas, selon la lune & les vents : souvent elle ne peut rester ouverte que pendant quatre ou cinq heures dans les vingt quatre heures, pendant lesquelles les six aqueducs ne cessent un instant de verser de l'eau dans le Nord, c'est - à - dire, les eaux entrent par cent vingt pieds d'ouverture pendant vingt-quatre heures entières, & ne sortent très-souvent que par quinze pieds d'ouverture pendant 5 heures dans les mêmes vingt-quatre heures. Quelle immense disproportion entre l'entrée & la sortie des eaux ! Les inondations ne sçauroient qu'y être très-fréquentes depuis le mois de Novembre jusqu'au mois de Mars, & quelquefois plus tard. Les Marées ne baissent presque pas, c'est - à - dire, pendant peu d'heures, à cause des vents de l'Ouest, Nord-ouest & Sud-ouest, qui regnent presque continuellement en hiver, & qui arrêtent, par leur soufflé opposé, le reflux de la Mer dans le Chenal du Port; ces mêmes vents chassent une grande quantité

d'eau de l'Océan dans la Manche & dans la Mer du Nord , ce qui rend alors la baisse d'eau au reflux de la Mer très-peu sensible , particulièrement dans le Port d'Ostende.

d'Ailleurs les eaux de la Crêque Gauweloofe & celles des Ecluses de Slykens, qui découlent aussi aux basses Marées, forment une sorte de barre devant l'Ecluse de Nordhée, qui par conséquent ne décharge que très-peu d'eau dans le tems que le Pays a le plus besoin d'un écoulement prompt & continu, en proportion du volume immense qu'il reçoit du Canton du Midi & du Ciel, sous lequel il est inondé.

On crie contre les Maîtres des eaux, que l'on accuse de négligence ou d'incapacité, parce que les terres demeurent trop longtems sous les eaux; mais on ne va jamais à la vraie source du mal, c'est-à-dire, à la disproportion qu'il y a entre les voies d'entrée pour les eaux & celles de leur sortie, ce que nous avons déjà fait remarquer.

Dans l'Etat actuel des choses, les meilleurs Hydrauliques, les gens les plus experts au fait des eaux, ne sçau-
roient

roient précipiter la décharge des eaux, & seroient contraints, comme les Directeurs présens des Ecluses, de répondre qu'il faut du tems. l'Expérience a convaincu de cette vérité, depuis un tems immémorial, tous ceux qui ont eu part à cette Partie d'Administration, & l'expérience est, sans contredit, toujours d'un grand poids, dans les affaires de Régie; elle doit l'emporter sur les plus belles spéculations.

Avant l'An 1622, ce Pays-là n'étoit pas exposé à tant d'inondations, qui sont presque annuelles, & qui augmentent à mesure que l'on défriche des terres, ou que l'on dessèche des étangs dans la Partie du Midi; le Nord seul avoit pour l'évacuation de ses eaux deux grandes Ecluses, la Nordhée qui a quinze pieds & trois quarts d'ouverture, comme nous avons dit, & une autre à l'Ouest de la ville de Blankenberge, qui avoit une ouverture de 35 pieds, de manière qu'elle avoit un écoulement total par 50 pieds d'ouverture, & ne recevoit que l'eau du Ciel, & peut-être quelques eaux passagères des parties postérieures.

On sent bien delà, que la différence

C

des causes doit produire nécessairement des différens effets, & que dans ce tems reculé le Pays étoit déchargé des eaux à tems, & à mesure qu'elles y entroient par les pluies ou neiges, au lieu qu'aujourd'hui on ne peut plus le préserver des inondations, puisqu'il y entre continuellement beaucoup plus d'eau qu'il n'en peut sortir.

La spéculation du Commerce maritime a proposé, en 1620, une révolution totale du cours des eaux dans cette Partie de la Flandre, & en conséquence on a métamorphosé, en 1622, la rivière l'Yperleet dans un Canal pour le port des plus gros Navires-Marchands, afin de rendre à la ville de Bruges la Navigation de Mer : que l'on prévint dès lors, que le Traité de Munster lui auroit enlevé, en fermant pour elle le Port de l'Ecluse, qui étoit déjà tombé dans les mains des Hollandois, par la Trêve de 1609. Le Canal de Gand à Bruges, étoit fait depuis l'An 1615.

l'Yperleet étoit une Rivière, peu navigable, qui venoit d'au-delà de Bruges, passoit par Bruges, & se déchargeoit dans les Crêques de la Mer,

à l'endroit que l'on nomme aujourd'hui le Fort de Plaffchendaele : elle reçut dans son cours toutes les eaux du Pays, bien entendu des terres qui étoient le long de sa Rive gauche, car celles à la droite, qui est le Nord, étoient trop basses, pour pouvoir s'y décharger, au contraire les eaux de l'Yperleet y auroient causé des inondations, si elles y avoient eu quelque communication.

Pour faire servir ce nouveau Canal à la destination qui faisoit son objet, il a fallu lever des digues collatérales très-hâutes, car en plusieurs endroits elles sont à dix pieds audessus de la superficie des terres, afin d'y faire gonfler les eaux jusqu'à 19 & 20 pieds, qui est sa jauge; on y a vu monter plusieurs fois de Vaisseaux qui prenoient dix-huit pieds d'eau sous la Quête.

Les Ecluses ont quarante pieds de largeur.

Le Canal ne fut d'abord fait que jusqu'à Plaffchendaele, où la Rivière l'Yperleet s'étoit déchargée dans la Mer par un Chenal que les eaux entretenoient à travers la Crêque; mais

en 1666 il fut continué jusqu'au Fort de Slykens sur une lieue de longueur; deplus on a bâti les premières Ecluses en Pierres, qui sont croulées en 1751, & qui ont été rebâties en 1755.

Depuis l'instant que la Rivière l'Yperleet étoit devenu un Canal, élevé audeffus de la superficie des terres adjacentes, & que les Ecluses de décharge, à Plaffchendaele, avoient été changées en Ecluses de Navigation, toute sa Partie Méridionale, c'est-à-dire, la gauche du Canal, avoit perdu sa décharge immédiate dans l'Yperleet & dans la Mer; on a conduit donc toutes ces eaux, exceptées celles du village de Jaebeke, situé fort haut, par six aqueducs, pratiqués sous le Canal, dans la Partie Septentrionale, ou Nord, du Franc, où elles augmentent infiniment la masse de celles du local, comme nous avons dit encore.

Si on avoit fait les aqueducs sous le Canal de Nieupart, pour décharger les eaux dans la Crêque de Santvoorde par une nouvelle Ecluse, comme la proposition en a été faite, & examinée sur le lieu par les Commissaires du Magistrat du Franc, le 29 Juin 1664,

en présence des Maîtres des eaux, & de deux Experts, nommés de la Porte & Plante; le mal n'eut pas été si grand, mais on a préféré, à titre d'une moindre dépense, d'ajouter encore deux aqueducs aux quatre premiers sous le Canal d'Ostende, pour conduire les eaux dans le Nord, au lieu de les conduire vers Plasschendaele par un fossé collatéral au Canal.

Tant que l'Ecluse à côté de Blankenberge a subsisté, qui avoit 35 pieds d'ouverture, les inondations étoient sans doute beaucoup moins fréquentes & moins longues; mais comme le Canal étoit souvent en détresse d'eau, faute d'arrière eaux, pour remplacer celles que l'on perdoit aux Saffations, on imagina d'employer de tems en tems les eaux du Nord, pour les faire refouler dans le Canal par l'Ecluse dite la Speye, afin d'augmenter le volume de celui-ci; l'opinion commune porte, que c'est là le principe de l'Ecluse de Speyen, bâtie en 1624, & de la démolition de la grande Ecluse de Blankenberge, selon les uns en 1626, & selon les autres en 1640. Le Commerce l'emportoit alors sur la culture

des terres, qui étoient presque par-tout négligées dans ce tems-là, la pente, depuis la Rive gauche de la Nordhée, juſqu'au radier des Eclufes de Speyen, eſt environ de cinq pieds; mais cette détrefſe d'eau n'eſt plus à craindre, depuis les travaux immenſes & ingénieux, que les Etats de Flandres ont fait faire dans les années 50 de ce ſiècle, en faveur de la Navigation interne, par la jonction des Rivières la Lys, l'Eſcaut & le Canal de Gand à Bruges, qui verſent tant d'eau dans celui d'Of-tende, qu'au lieu d'y être en défaut d'eau, on eſt ſouvent embarrasſé pour les faire écouler ſans interrompre long-tems la Navigation; ainſi la raiſon politique, pour laquelle on a conſtruit l'Ecluſe la ſpeye (ſi elle a jamais ſubiſtée dans la tête des Adminiſtrateurs de cè tems-là) vient entièrement à ceſſer, & rien ne devoit empêcher, qu'on fermât à jamais cette Ecluſe, dès que le Canton du Nord auroit une autre décharge en Mer, comme on le propoſera tout-à-l'heure, car elle a cauſé ſouvent des diſputes & des conteſtations très-vives entre les Maîtres des eaux & les Protecteurs naturels du Commerce,

Ces premiers d'un côté veulent toujours l'ouvrir, & pour cela faire baisser le Canal d'Ostende sur cinq à six pieds, deux pieds au-dessous du radier de l'Ecluse, dès que le Nord est surchargé d'eau, parce qu'ils prétendent, que l'Ecluse, la Nordhée, ne suffit pas pour la décharge, ou parce que les vents contraires empêchent l'écoulement; & les Négocians de l'autre côté crient aux préjudices que le Commerce souffre par une si notable interruption dans la Navigation interne & externe. C'est une querelle qui se renouvelle tous les ans deux ou trois fois, & tantôt les terres, & tantôt le négoce, sont sacrifiés au système qui prévaut. Il n'est pas toujours possible de concilier des intérêts si opposés.

Nous avons dit dans le commencement, qu'un écoulement plus prompt des eaux rendroit l'air du Nord plus salubre, ou moins mal-sain, & cela se vérifiera bientôt, car la stagnation qu'elles y font de tems en tems, cause souvent de maladies, tant parmi les hommes que parmi le bétail, que l'on n'aura plus. l'Air y est fort rude, & donne une peur fondée aux Colons.

étrangers , qui n'osent s'y établir à cause de ces inconvéniens ; mais cette circonstance changera sous peu. Pendant la stagnation des eaux les communications sont interrompues , les Mannans sont sans travail , & les bestiaux sans Pâtures , les terres hors de labour. Quelles pertes inestimables dans la culture.

On peut parer à tous ces inconvéniens , en permettant aux Habitans de Blankenberge de creuser un Bassin à mouiller , à côté de leur ville , puisque ce Bassin aura besoin d'une grande quantité d'eau pour la corrosion du Chenal & du Bassin. l'Ecluse intérieure que l'on devra construire pour cela , servira en même - temps de remplacement à celle qui a été démolie en 1626 , ou en 1640 , & comme celle-ci déchargeoit auparavant le Canton du Nord de la plus grande partie de ses eaux , l'Ecluse du Bassin rendra le même service. Il conviendra que cette Ecluse de corrosion a au moins une ouverture de vingt pieds , divisée en deux passages , qui , jointe à celle de la Nordhée , en fera une générale de trente-cinq pieds & trois quarts , &

qui suffira. Ce sera se replier sur l'ancien tems, pendant lequel on a heureusement expérimenté, que la décharge des eaux se faisoit dans cet endroit avec tout le succès désirable. C'est au bord de la Mer, où il n'y a pas de concours d'autres eaux, qui pourroient arrêter celles ci dans leur écoulement, & la pente est de treize pieds selon le nivellement.

Pour bâtir une nouvelle Ecluse dans le même endroit ou fût l'ancienne, il en coûteroit des sommes considérables, peut-être guères moins qu'un tiers que tout le Bassin à mouiller, & ses effets ne seroient ni plus prompts, ni plus satisfaisans, car de l'endroit proposé pour le Bassin à celui de l'ancienne position desdites Ecluses, il n'y a sûrement pas une distance de deux cens Verges, & le conduit de l'un peut également servir à l'autre, c'est-à-dire, que les fossés relatives pourront être creusés, vers le Bassin, avec la même dépense comme vers le viel emplacement des Ecluses détruites.

On a proposé, passé quelque tems, d'élargir & d'approfondir la Rivière la Nordhée, qui prend sa source audeffous

du village de Zuwenkerke, à une lieue & demie de Bruges, & parcourant tout le Nôrd, de l'Est à l'Ouest, va se décharger dans le Port d'Ostende par une Ecluse, qui porte son nom, comme nous avons dit ci-dessus, se persuadant, que l'écoulement des eaux se feroit alors en plus grande abondance, & par conséquent plus promptement.

Mais nous croyons de pouvoir y objecter; 1° la dépense énorme de ce projet, & 2° l'insuffisance évidente de son effet.

La dépense, pour élargir & approfondir une Rivière, qui a au moins quatre lieues d'étendue, avec plusieurs ponts à rebâtir en maçonnerie, seroit très-considerable, & plus que l'on ne pense; on n'exagereroit pas, en l'évaluant à quatre cens mille livres. La construction du Bassin, tel qu'il est projeté, ne coûteroit pas un tiers de plus avec toutes ses Ecluses, tant de corrosion que de Navigation.

Et l'écoulement des eaux du Pays ne se feroit ni plus vite ni plus copieusement, puisque les eaux devroient également passer par l'écluse de la

Nordhée, où elles rencontreront toujours les mêmes obstacles de la Marée, des vents contraires, & du concours des eaux du Port, que nous avons fait remarquer ci-dessus.

Le contenu du lit de la Rivière ne feroit jamais une diminution sensible dans la masse d'eau répandue sur les terres voisines.

La proposition ne rempliroit donc jamais son objet, malgré l'immensité des frais que l'on feroit pour améliorer le cours de la Rivière, qui, s'écoulant vers l'Ouest, est arrêté dès que le vent est à l'Ouest, Nord-ouest, ou Sud-ouest, comme il l'est ordinairement pendant six mois de l'année.

Il n'y a que le Bassin, dont il s'agit, qui puisse procurer aux eaux du Pays un écoulement tel, que l'intérêt des terres, si précieuses, comme celles du Nord, le demandent; dès que celles-ci auront une décharge indépendante du Canal d'Ostende, il ne sera pas difficile de décharger celles du Canal de Gand sans interrompre jamais la Navigation, puisqu'il y a de l'un Canal à l'autre une pente de sept pieds, pourvu que l'Intendance des eaux soit

confiée à des Personnes intelligentes & actives pour la manœuvre des écluses.

Si l'on construit ce Bassin dans l'emplacement désigné par le Plan qui a été présenté à la Cour, à l'Ouest de la ville, entre la ville & les ci-devant Ecluses de Blankenberge, il mettra les Dunes, qui sont en cet endroit très-foibles, avec une crête qui n'a pas trois pieds d'épaisseur, hors de tout danger; on frémit en regardant le péril d'irruption, qu'il y a dans cette partie des Dunes aux moindres tempêtes, sur tout pendant les Marées vives, qui montent 7 & 8 pieds plus haut que les Marées ordinaires, & pendant lesquelles les vents du Nord ou Nord-ouest soufflent presque toujours.

Une irruption mettroit la majeure partie du Nord sous l'eau salée, dont le moindre séjour gâteroit le sol pour plus de vingt ans, & comme personne ne semble s'attendre à ce malheur, malgré l'imminent danger, combien d'hommes & de bétail ne périroient pas dans un tel désastre! L'idée seule fait trembler.

Cependant l'entretien de ces Dunes coûte beaucoup aux Maîtrises des

eaux, & malgré cela, elles ne peuvent parvenir à une sûreté physique; le Bassin, construit dans cet endroit, la procureroit entièrement.

Tels sont les précieux avantages qu'on a lieu d'attendre, avec une apparence plus que morale, de la construction d'un Bassin à mouiller, à Blankenberge, non moins pour l'évacuation des eaux du Pays, dont suit évidemment une augmentation de valeur dans les terres, que pour l'accroissement de la Pêche, qui doit procurer à la Nation de nouvelles richesses maritimes.

Le résultat de cette seconde Partie porte donc, que le Bassin, à construire à Blankenberge, fera d'une utilité infinie pour décharger promptement & abondamment les eaux du Pays du Nord, comme du Midi, qui y prennent leur passage, & de toutes celles qui ont quelque communication avec elles; comme celles d'une partie des terres, grande environ mille bonniers, du petit Nord à la droite de la Chaussée de Bruges à Blankenberge, qui pourront être conduites vers le Bassin, si la Maîtrise des eaux veut faire la

dépense de les y acheminer par des fossés; cela facilitera beaucoup la décharge des autres parties du même petit Nord, que les stagnations, qui infectent l'air, n'y auront plus lieu; que les chemins & les communications seront presque en tout tems praticables, tant vers les Marchés, que de proche en proche, & que la culture, faite au tems marqué par la Providence, donnera toujours des Récoltes abondantes, qui constituent les Richesses territoriales.

Il ne reste qu'à traiter, autant qu'un particulier peut approfondir les divers intérêts, par qui la dépense du Bassin en question devrait être supportée, selon les Règles de l'équité & d'une bonne sociabilité, si le Gouvernement général se déterminoit à en octroyer l'entreprise, d'après les vœux de la majeure partie de la Nation, éclairée sur ses véritables intérêts.

La ville de Blankenberge jouiroit, sans contredit, des premiers bénéfices d'un accroissement notable dans sa Pêche. Elle contribuera sans doute volontiers la plus forte portion.

Le Public recueillerait le second bénéfice ou fruit, par une moindre exportation de son numéraire pour les besoins poissonneux, & par une plus forte importation des Richesses étrangères, par les besoins de cette espèce chez les Nations voisines. Il seroit juste qu'en cette considération les Etats de la Province de Flandres feroient aussi l'avance d'une certaine portion, ou du moins donneroient des avantages équivalens.

L'Administration du Pays du Franc, & les Maîtrises des eaux au Canton du Nord, qui sûrement en ressentiroient des biens inestimables dans la culture des terres, dans l'amélioration du terroir, & dans l'épargne des sommes considérables, qu'ils emploient tous les ans à l'écoulement des eaux & à l'entretien des Dunes, ne pourroient raisonnablement s'excuser de payer aussi une partie de la dépense, par la Règle : *Qui commodum sentis, &c.*

Ces différentes portions ne sont pas à notre portée, pour les calculer à leur juste proportion. La sagesse des Conseils de SA MAJESTÉ L'IMPERATRICE REINE, qui met toutes les parties en sûreté contre l'injustice & l'oppression, en décidera équitablement; On nous objectera peut-être, que le Bassin à construire à Blankenberge, ne pourroit pas se passer des eaux superflues du Canton du Nord pour la Corrosion de son Chenal, à telle profondeur que la Politique voudra déterminer à tout événement, car au moyen des clayonnages dans le fond, on peut fixer l'effet de la corrosion, & qu'ainsi la ville de Blankenberge ne feroit pas plus de dépense, pour procurer au Pays la décharge des eaux qui l'incommodent.

Nous avouons cette vérité. Nous convenons qu'elle aura besoin des eaux du Pays pour corroder le Bassin & le Chenal, & même nous dirons à notre tour, que sans ces eaux, ni le Chenal, ni le Bassin, ne seroient pas longtems praticables,

parce que la Mer dépose au reflux un limon qui hausse bientôt le fond.

Mais si cette objection est faite de bonne foi & sans chicane, on doit convenir de même, qu'il en résultera pour l'Administration du Franc, & pour la Maîtrise des eaux, un bien réel, qu'ils ne sçauraient se procurer d'une autre manière avec une dépense de quatre cens mille livres.

Rien ne nous paroît plus juste que de contribuer dans une dépense, dont on partage immédiatement le bénéfice en proportion de la part que l'on y a.

Les pauvres Habitans de Blankenberge n'ont pas de ressources pour faire le tout par eux-mêmes; si on ne les secoure point, l'exécution de l'Ouvrage leur deviendroit impossible, quand même le Projet seroit agréé & octroyé par le Gouvernement, qui ne refuse jamais son appui & bienfaisance pour tous les établissemens qui peuvent être ou devenir utile au Peuple; c'est l'effet ordinaire de l'amour maternel que l'IMPERATRICE REINE porte à ses fidels Sujets.

Nous présentons ces Considérations au Public, avec confiance, puisqu'elles n'ont pour objet, que d'éclairer la Nation sur ses véritables intérêts dans une matière qui n'est pas à la portée de tout le monde, & sur laquelle on attend avec impatience un Jugement, qui décidera si cette partie des Richesses Nationales pourra être exploitée, avec toute l'amélioration, dont sa situation & les circonstances présentes la rendent susceptible, ou si la Pêche devra rester à jamais au-dessous de son point physique.

Vid. { J. F. DE GRUYSE, *Lib. Censf.*
 { J. F. DIERICKX, *Lib. Censf. Reg.*